

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION PÉRISCOLAIRE

DU 17 OCTOBRE 2019

1- Présentation du personnel

Monsieur Pinturier, Maire de Saint Pathus, Monsieur Jaworski, Directeur Enfance et Jeunesse et Mme Fernandez nous présentent leur équipe de travail sur le site de l'école Vivaldi :

- Stéphanie, ATSEM
- Céline, ATSEM
- Carole, ATSEM
- Émilie, ATSEM
- Véronique, ATSEM
- Géraldine, ATSEM
- Thierry, Adjoint de Mr Jaworski
- Laëtitia, Animatrice et Responsable de la structure Vivaldi
- Guillaume, animateur et Adjoint de Laëtitia
- Cindy, Animatrice
- Nadège, Animatrice
- Mounir, animateur
- Mélanie, Animatrice
- Syrine, Animatrice
- Cindy, Animatrice
- Sandrine, Animatrice
- Bénédicte, Animatrice
- Marie Annette, Agent d'entretien
- Christelle, Agent de cantine et entretien
- Maria, Agent de cantine, entretien et passage piéton.
- Lydie, Secrétaire service Enfance et Jeunesse.

Monsieur Jaworski excuse les autres membres du personnel n'ayant pu venir se présenter.

Les ATSEMS précisent qu'elles se relaient une semaine sur deux afin d'assurer soit le service à la cantine, soit le dortoir.

2- Les horaires d'accueil

L'accueil du matin se fait entre 07h00 et 08h15

La pause méridienne se déroule de 12h00 à 14h00

L'accueil du soir se fait de 17h00 à 19h00.

Lors des vacances et mercredi, l'arrivée au centre peut se faire de 07h00 à 09h00 pour les enfants fréquentant la structure à la journée et à la matinée. Le repas est inclus. Pour les enfants ne fréquentant que le matin ou l'après midi, l'ouverture du centre se fait de 13h30 à 14h00 pour soit déposer, soit récupérer son enfant.

Les enfants peuvent être ensuite récupérés le soir sur la tranche horaire de 17h00 à 19h00.

Il est à noter que depuis cette année, le centre ouvre ses portes le mercredi, pour la récupération des enfants, à partir de 16h30. Ce changement d'horaire fait suite à une demande des parents et ce pour faciliter les acheminements vers les associations sportives.

3- Les modalités pour le dépôt des enfants

Suite aux travaux de la nouvelle cantine, les parents sont dans l'obligation de déposer et récupérer leurs enfants directement à l'intérieur des structures. Afin de garantir la sécurité de tous et notamment respecter les consignes du plan vigipirate, un registre est à renseigner.

Laëtitia précise que ce fonctionnement rend l'accueil plus agréable, simplifié et permet de recréer le lien entre les parents et les animateurs. Elle permet ainsi de relayer des informations qui peuvent paraître importantes pour l'enfant.

Plusieurs parents présents font remarquer que ces nouvelles consignes sont appréciées de tous et demandent la pérennité de ce système après la fin des travaux. Monsieur le Maire souligne que ces nouvelles dispositions sont soumises à autorisation de la Préfecture et ne voit aucune objection à en faire la demande après la fin des travaux.

4- Le déroulement d'une journée type

Le temps périscolaire est divisé en deux pôles : Les moins de 6 ans et les plus de 6 ans.

* Accueil du matin :

Il y a 3 animateurs en maternelle et 3 animateurs en primaire. Les mardi et vendredi matin, un directeur se joint aux animateurs.

Les enfants sont libres d'activités.

* La pause méridienne

Les enfants sont récupérés par les animateurs à 11h50.

Les maternelles et les CP sont récupérés directement dans leur classe, acheminés tous aux toilettes puis dirigés vers les cantines, petite cantine pour les PS et les MS et grande cantine

pour le reste. Dans la petite cantine, les enfants sont encadrés par 3 Atsems et 2 animateurs. Dans la grande cantine, les enfants sont encadrés par 3 animateurs.

Le repas dure entre 45 et 60 minutes. Les animateurs incitent les enfants à goûter les plats mais ne forcent pas à manger.

Les maternelles, après avoir terminé leur repas, font un nouveau passage aux toilettes. Les PS sont ensuite emmenées au dortoir tandis que les autres vont jouer en intérieur ou extérieur selon la météo. Ils sont ensuite remis aux maîtresses à 13h45.

Pour les primaires, ils sont partagés en groupe et un animateur attend chaque groupe à un point stratégique qu'ils connaissent. L'ensemble des enfants fait un passage aux toilettes également.

Le service se déroule en deux temps, les CP et CE1 au premier service et les CE2 à CM2 au deuxième. Le reste du temps, les enfants sont en récréation. Ils sont remis aux maîtresses entre 13h45 et 13h50.

Laëtitia envoie un mail chaque jour au directeur de l'école, Mr Adam, afin de rendre compte des événements ayant pu se dérouler sur cette pause méridienne, notamment sur la « bobologie ». Dans le cas où celle-ci serait importante, le parent est contacté par téléphone.

* L'accueil du soir :

Les enfants sont récupérés par les animateurs à 16h20 de la même façon que pour la pause méridienne.

Le goûter leur est proposé jusqu'à 17h00 puis ils se rendent au centre pour un départ échelonné jusqu'à 19h00.

Des ateliers leur sont proposés les lundi, mardi et jeudi sur inscription de l'enfant lui-même. Les ateliers changent à chaque vacance. Si l'enfant ne désire pas faire partie d'un atelier, il choisit librement parmi les pôles d'activités proposés.

* L'étude :

Les enfants fréquentant l'étude sont récupérés par les enseignants à 17h00. Il y a entre 15 et 20 enfants par groupe.

Depuis la rentrée, les parents récupèrent les enfants au portail de l'école à 18h00. Les parents présents demandent à garder ce système à l'avenir.

Les enfants non récupérés par les parents sont acheminés vers le centre.

5- Les plannings

Les plannings d'activités pour les vacances sont affichés au centre et disponibles sur le portail famille.

Un parent demande s'il est possible d'obtenir la même chose pour les mercredis. Monsieur Jaworski répond que c'est tout à fait envisageable.

6- Intervention de Mr le Maire.

Avant de clore la réunion, monsieur le Maire présente le projet de labellisation du périscolaire qui se déroule actuellement.

Il s'agit d'une première en France et les équipes d'animations travaillent depuis la rentrée pour que leur formation soit reconnue et validée.

Un cabinet extérieur qui pratique des visites de type « audit » sera chargé de valider cette démarche qualité qui sera reconnue par le Ministère.

Ainsi, les accueils périscolaires de St Pathus pourront devenir les premiers à être labellisés.